

DPO (Data Protection Officer)

Formation Management / Référentiels et Méthodes / Global Best Practice



Qu'est ce que le GDPR ? Le GDPR, ou General Data Protection Regulation, est le nouveau règlement européen décidé en décembre 2015 qui s'appliquera dès 2018 à toute entreprise qui collecte, traite et stocke des données personnelles dont l'utilisation peut directement ou indirectement identifier une personne. Il repose sur le droit fondamental inaliénable que constitue, pour chaque citoyen, la protection de sa vie privée et de ses données personnelles. La notion d'identification indirecte a son importance : si une entreprise ne peut déterminer directement l'identité d'un individu à partir des données collectées, un tiers pourrait potentiellement le faire.



OBJECTIFS

- Comprendre les grands enjeux de la réforme du droit des données GDPR
- Comprendre le cadre juridique applicable du GDPR
- Comprendre les principes du droit des données à caractère personnel
- Connaître les principes directeurs de la mise en conformité au nouveau règlement européen GDPR
- Connaître les bonnes pratiques GDPR
- Connaître les moyens d'accompagnement juridique

PUBLIC

CIL (Correspondant Informatique et Libertés), futur DPO (Data Protection Officer), Direction juridique et/ou Conformité, Direction des risques, Direction des systèmes d'information.

PRE-REQUIS

Etre concerné directement ou indirectement par la protection des données à caractère personnel, quel que soit le niveau de connaissance.

PROGRAMME

Les notions essentielles du droit des données à caractère personnel

- Propos préliminaires : qui est concerné ? Quels risques en cas de non-respect du droit ?
- Qu'est-ce qu'une donnée à caractère personnel ?
- Qu'est-ce qu'un traitement ?
- Qu'est-ce qu'un responsable de traitement ?

Présentation des principes directeurs du droit des données à caractère personnel

- Obligation de déclarer ses fichiers (droit positif et droit à venir)
- les transferts de données
- Les conditions de licéité de traitement
- Obligation de sécuriser les données
- Droit des personnes
- Les procédures de contrôle et les sanctions de la CNIL

Introduction à la logique du nouveau Règlement

- La réforme
- Entrée en vigueur et applicabilité
- Un changement de paradigme : présentation des nouveaux principes directeurs introduits par le Règlement
- Le renforcement des droits pour les personnes (droit à l'oubli, droit d'opposition renforcé, etc.)

Etude approfondie des nouveautés introduites par le Règlement

- Le passage à une logique de self-assessment
- Les nouveaux droits des utilisateurs
- L'obligation de notifier toute faille de sécurité
- La création d'un régime de co-responsabilité
- La désignation d'un DPO
- Les Etudes d'Impact sur la vie privée
- Le principe de privacy by design et sa portée
- Le renforcement du système de sanctions

Horaires, Planning et Déroulement de cette formation

Horaires

- Formation de 9h00 (9h30 le premier jour) à 17h30.
- Deux pauses de 15 minutes le matin et l'après-midi.
- 1 heure de pause déjeuner

A retenir

Durée : **1 jour** soit 7h.
Réf. **DPO**

☎ 01 42 93 52 72

Dates des sessions

Paris

12/10/2020
18/01/2021
19/04/2021
15/07/2021
18/10/2021

Cette formation est également proposée en formule **INTRA-ENTREPRISE.**



Inclus dans cette formation



Coaching Après-COURS

Pendant 30 jours, votre formateur sera disponible pour vous aider. CERTyou s'engage dans la réalisation de vos objectifs.

100%
SATISFACTION
GARANTIE

Votre garantie 100% SATISFACTION

Notre engagement 100% satisfaction vous garantit la plus grande qualité

CERTYOU, 37 rue des Mathurins, 75008 PARIS

Tél : +33 1 42 93 52 72 - contact@certyou.com - www.certyou.com

RCS de Paris n° 804 509 461 - TVA intracommunautaire FR03 804509461 - APE 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 75 52524 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France

DPO (Data Protection Officer)

Formation Management / Référentiels et Méthodes / Global Best Practice



de formation.

DEROULEMENT

- Les horaires de fin de journée sont adaptés en fonction des horaires des trains ou des avions des différents participants.
- Une attestation de suivi de formation vous sera remise en fin de formation.
- Cette formation est organisée pour un maximum de 14 participants.

PROCHAINES FORMATIONS

[Réussir la Certification Gestion de Projet PMP du PMI](#)

[Réussir la Certification PRINCE2 Foundation](#)

[Réussir les Certifications PRINCE2 Foundation et PRINCE2 Practitioner](#)

[Réussir la Certification ITIL Foundation](#)

[Réussir la Certification Agile certifié SCRUM Master](#)

[Réussir les Certifications TOGAF Certified et TOGAF Foundation](#)

Retrouvez cette formation sur notre site :

[DPO \(Data Protection Officer\)](#)

CERTYOU, 37 rue des Mathurins, 75008 PARIS

Tél : +33 1 42 93 52 72 - contact@certyou.com - www.certyou.com

RCS de Paris n° 804 509 461 - TVA intracommunautaire FR03 804509461 - APE 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 75 52524 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France